

Tableaux de chasse ongulés sauvages saison 2017-2018

Cette année, les prélèvements de sangliers sont en très forte augmentation par rapport à la saison précédente (+ 9 %), et ils atteignent un record historique approchant les 760 000 individus. À l'inverse, les prélèvements de l'isard sont en très forte baisse (- 10,9 %). Pour les autres espèces, les tableaux de chasse sont relativement stables par rapport à la saison 2016-2017.

	Attributions	Réalisations
Cerf	96 698	62 418
Chevreuil	674 840	585 925
Sanglier	/	756 149
Chamois	15 651	12 699
Isard	3 013	2 389
Mouflon	4 312	3 251
Daim	3 318	1 455
Cerf sika	279	61

Données issues du réseau Ongulés sauvages ONCFS/FNC/FDC

Rappelons que ces chiffres sont issus des données transmises par les interlocuteurs techniques des fédérations départementales des chasseurs et de l'ONCFS. Dans certains départements, ils doivent parfois réaliser des extrapolations – voire des approximations – à partir de leur connaissance du terrain et des différents éléments administratifs et techniques de leur territoire.



Pour le cerf, les tableaux de chasse sont en légère augmentation pour la quatrième saison consécutive. Cependant, le taux de réalisation chute et passe de 71 % à 64 %.



Pour le chevreuil, les prélèvements sont légèrement en hausse pour la quatrième saison consécutive.



Pour le sanglier, le tableau de chasse est en hausse pour la quatrième saison consécutive, avec cette année une augmentation très forte de 9 %.



Pour le chamois, les réalisations et le taux de réalisation sont quasiment stables par rapport à la saison précédente.



Pour le mouflon, cette année l'espèce est prélevée dans 30 départements (29 étaient concernés la saison précédente). Le tableau de chasse est relativement stable au cours des cinq dernières saisons.



Pour l'isard, après deux années d'augmentation, les prélèvements sont en très forte baisse (- 10,9 %). Le taux de réalisation s'infléchit encore pour la troisième saison d'affilée, passant de 82 % à 79 %.



Pour le daim, l'espèce est prélevée dans 49 départements (48 étaient concernés la saison précédente). Cette année les réalisations diminuent légèrement (- 1,2 %).



Pour le cerf sika, seuls 10 départements sont concernés par cette espèce cette année (14 étaient concernés la saison précédente). Les prélèvements sont en baisse pour la sixième année consécutive.

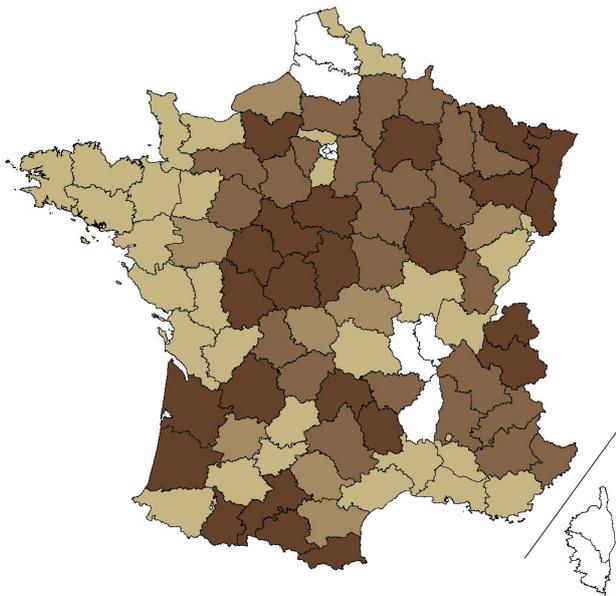
Le cerf

Cervus elaphus

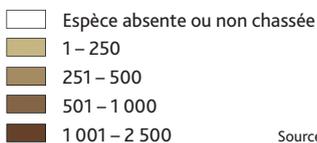


© B. Hamann

Tableaux de chasse départementaux



Réalisations hors parcs et enclos



Source : réseau Ongulés sauvages ONCFS/FNC/FDC.

Total attributions : 96 698
Total réalisations : 62 418
Taux de réalisation : 64,5 %

Apparition (par rapport à la saison précédente) : les Bouches-du-Rhône et la Manche.

Disparition (par rapport à la saison précédente) : la Somme.

En hausse (plus de 20 % d'augmentation des réalisations par rapport à la saison précédente) : la Seine-Maritime (+ 44 %), les Deux-Sèvres (+ 35 %), la Haute-Vienne (+ 26 %), le Doubs et le Gard (+ 24 %), les Pyrénées-Atlantiques (+ 23 %), la Haute-Loire (+ 21 %), les Alpes-de-Haute-Provence et la Meuse (+ 20 %).

En baisse (plus de 20 % de diminution des réalisations par rapport à la saison précédente) : le Loiret (– 31 %) et la Nièvre (– 21 %).

Remarque : pour l'évaluation de ces tendances, seuls les départements pour lesquels les tableaux de chasse étaient supérieurs à 20 têtes ont été retenus.

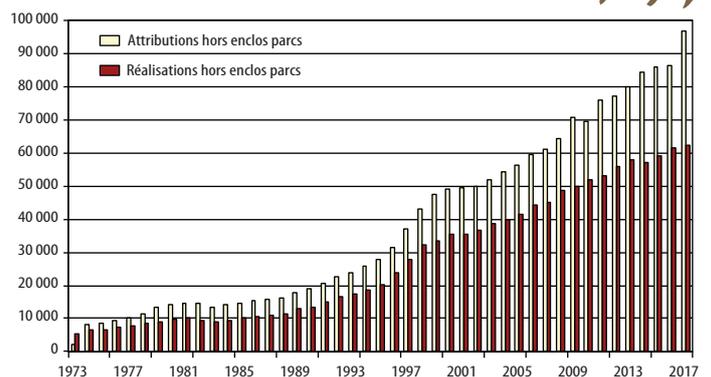
Évolution annuelle du tableau de chasse national

Les tableaux de chasse sont supérieurs à 1 500 cerfs dans treize départements : la Savoie (2 228), l'Indre-et-Loire (2 173), le Cantal (2 163), le Loir-et-Cher (2 162), le Bas-Rhin (2 045), les Hautes-Pyrénées (1 902), le Loiret (1 768), la Haute-Garonne (1 761), la Dordogne (1 759), l'Indre (1 750), le Haut-Rhin (1 639), l'Ariège (1 623) et les Vosges (1 546).

Le prélèvement national aux 100 ha boisés est de 0,41 cerf lorsque le calcul est fait sur les départements où l'espèce est chassée.

L'Indre (1,9), la Vienne (1,7), l'Eure-et-Loir (1,6), les Hautes-Pyrénées et la Haute-Garonne (1,4) ont les densités de réalisations les plus élevées aux 100 ha boisés.

Progression sur 1 an : + 1,6 %
Progression sur 10 ans : x 1,3
Progression sur 20 ans : x 1,9



Source : réseau Ongulés sauvages ONCFS/FNC/FDC.

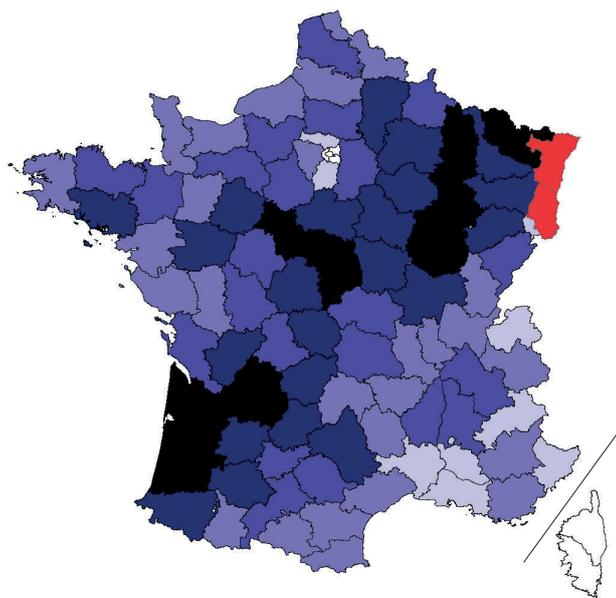
Le chevreuil

Capreolus capreolus

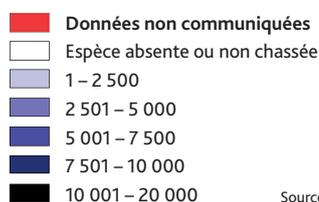


© B. Hamann

Tableaux de chasse départementaux



Réalisations hors parcs et enclos



Source : réseau Ongulés sauvages ONCFS/FNC/FDC.

Total attributions : 674 840
Total réalisations* : 585 925
Taux de réalisation : 86,8 %

* Les réalisations du Haut-Rhin et du Bas-Rhin ont été estimées à partir de leurs données d'attribution et du taux de réalisation national moyen.

En hausse (plus de 10 % d'augmentation des réalisations par rapport à la saison précédente) : le Vaucluse (+ 43 %), les Bouches-du-Rhône (+ 37 %), la Vienne (+ 22 %), la Mayenne (+ 14 %), la Drôme (+ 13 %), la Vendée (+ 12 %) et les Deux-Sèvres (+ 11 %).

En baisse (plus de 10 % de diminution des réalisations par rapport à la saison précédente) : l'Aisne (- 22 %), le Loiret (- 21 %), le Nord (- 20 %) et l'Ardèche (- 10 %).

Remarque : pour l'évaluation de ces tendances, seuls les départements pour lesquels les tableaux de chasse étaient supérieurs à 100 réalisations ont été retenus.

Progression sur 1 an : + 1 %
Progression sur 10 ans : x 1,2
Progression sur 20 ans : x 1,5

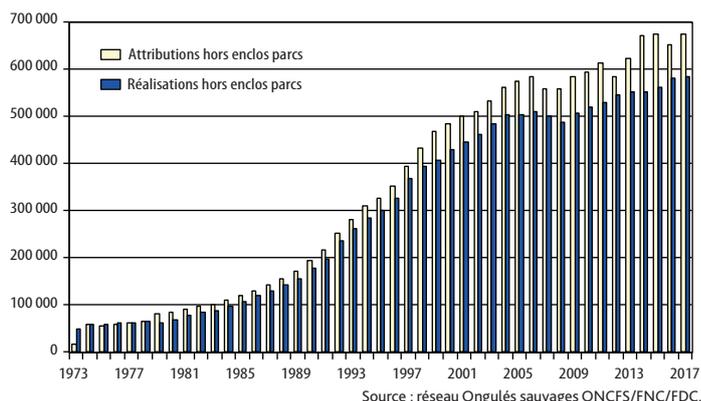
Évolution annuelle du tableau de chasse national

Haut-Rhin et Bas-Rhin non pris en compte.

Les tableaux de chasse sont supérieurs à 10 000 chevreuils dans neuf départements : la Moselle (15 886), la Dordogne (15 075), les Landes (14 758), la Haute-Marne (12 957), la Gironde (12 040), la Côte-d'Or (11 752), le Cher (11 672), le Loir-et-Cher (11 512) et la Meuse (10 981).

Le prélèvement national est de 1,06 chevreuil aux 100 ha totaux et de 3,86 chevreuils aux 100 ha boisés.

Les plus fortes densités de prélèvements aux 100 ha totaux s'observent dans la Moselle (2,6), la Haute-Marne (2,1) et la Meurthe-et-Moselle (1,9).



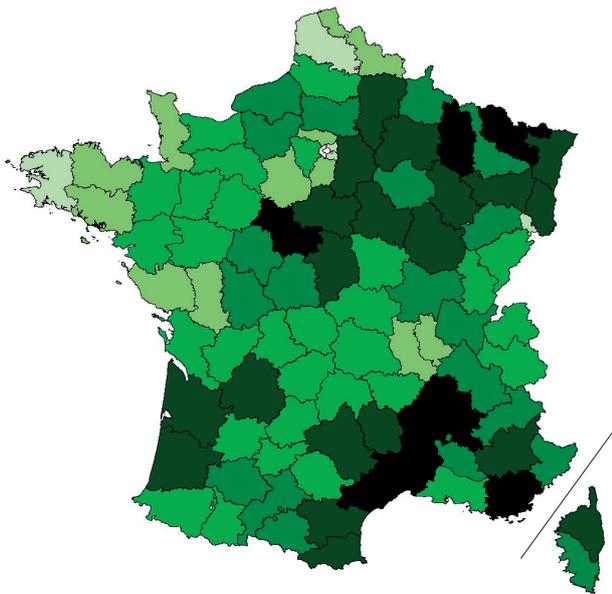
Le sanglier

Sus scrofa

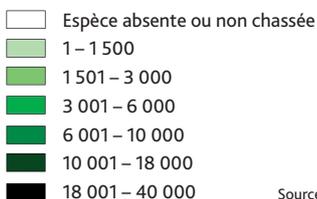


© B. Hamann

Tableaux de chasse départementaux



Réalisations hors parcs et enclos



Source : réseau Ongulés sauvages ONCFS/FNC/FDC.

Total réalisations : 756 149
Tableau départemental moyen : 8 044
Tableau départemental médian : 6 074

En forte hausse (plus de 40 % d'augmentation des réalisations par rapport à la saison précédente) : le Jura (+ 53 %), les Pyrénées-Atlantiques (+ 49 %), les Hautes-Alpes (+ 47 %) et la Mayenne (+ 43 %).

En baisse (plus de 20 % de diminution des réalisations par rapport à la saison précédente) : les Bouches-du-Rhône et le Var (- 35 %), le Vaucluse (- 30 %), les Alpes-Maritimes et la Corse-du-Sud (- 21 %).

Remarque : pour l'évaluation de ces tendances, seuls les départements pour lesquels les tableaux de chasse étaient supérieurs à 100 réalisations ont été retenus.

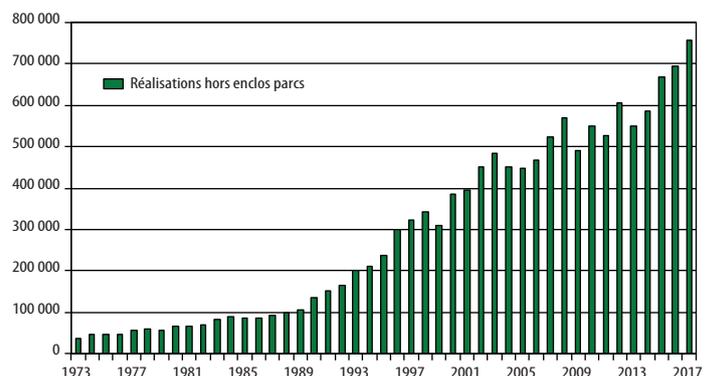
Progression sur 1 an : + 9 %
Progression sur 10 ans : x 1,3
Progression sur 20 ans : x 2,2

Évolution annuelle du tableau de chasse national

Les prélèvements sont supérieurs à 15 000 sangliers dans onze départements : le Gard (32 979), l'Ardèche (26 188), la Moselle (22 179), le Loir-et-Cher (19 547), la Drôme (19 422), l'Hérault (18 938), le Var (18 922), la Meuse (18 217), le Bas-Rhin (16 650), la Haute-Corse (16 179) et le Cher (15 782).

Le prélèvement national est de 1,38 sanglier aux 100 ha totaux et de 5 sangliers aux 100 ha boisés.

Les plus fortes densités de prélèvements aux 100 ha totaux s'observent dans le Gard (5,6), l'Ardèche (4,7), le Haut-Rhin (3,6), la Moselle et le Bas-Rhin (3,5).



Source : réseau Ongulés sauvages ONCFS/FNC/FDC.

L'isard et le chamois

Rupicapra pyrenaica et *Rupicapra rupicapra*

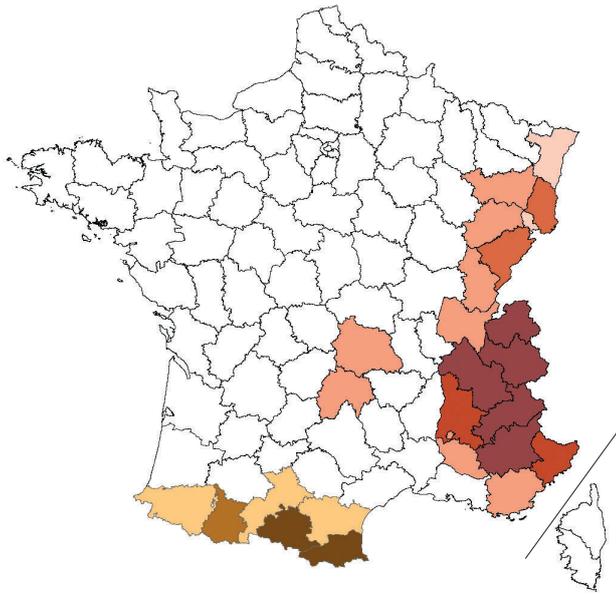


Isard
© D. Maillard/ONCFS



Chamois
© P. Matzke

Tableaux de chasse départementaux



Réalisations hors parcs et enclos



Source : réseau Ongulés sauvages ONCFS/FNC/FDC.

	Isard	Chamois
Total attributions	3 013	15 651
Total réalisations	2 389	12 699
Taux de réalisation	79,3 %	81,1 %

Isard

En hausse : la Haute-Garonne (+ 50 %), l'Aude (+ 13 %) et les Hautes-Pyrénées (+ 2 %).

En baisse : les Pyrénées-Atlantiques (– 61 %), l'Ariège (– 11 %) et les Pyrénées-Orientales (– 2 %).

Chamois

En hausse (plus de 10 % d'augmentation des réalisations par rapport à la saison précédente) : la Haute-Saône (+ 50 %), la Drôme (+ 14 %) et le Doubs (+ 11 %).

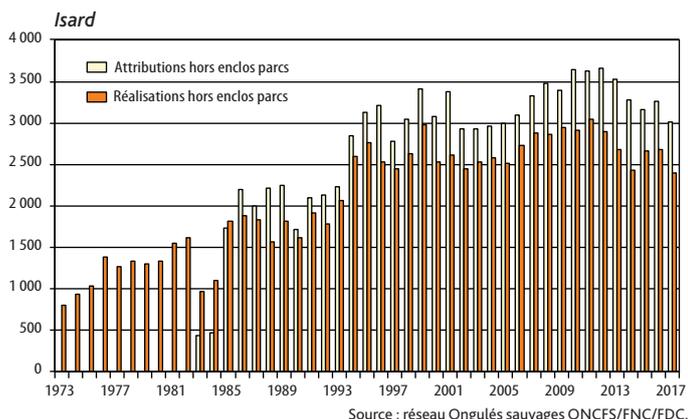
En baisse (plus de 10 % de diminution des réalisations par rapport à la saison précédente) : le Var (– 35 %) et le Vaucluse (– 14 %).

Remarque : pour l'évaluation de ces tendances, seuls les départements pour lesquels les tableaux de chasse étaient supérieurs à 20 réalisations ont été retenus.

	Isard	Chamois
Progression sur 1 an	– 10,9 %	– 0,3 %
Progression sur 10 ans	x 0,8	x 1,1
Progression sur 20 ans	x 0,9	x 1,7

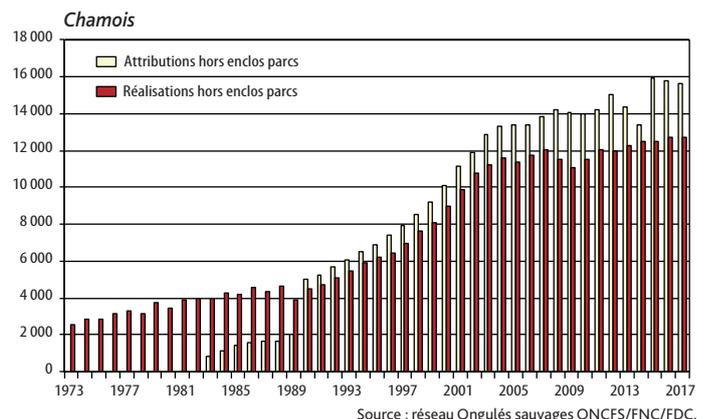
Évolution annuelle du tableau de chasse national

Les tableaux de chasse sont supérieurs à 500 isards dans deux départements : les Pyrénées-Orientales (1 007) et l'Ariège (625).



Source : réseau Ongulés sauvages ONCFS/FNC/FDC.

Les tableaux de chasse sont supérieurs à 1 000 chamois dans six départements : la Savoie (2 446), les Hautes-Alpes (1 948), la Haute-Savoie (1 825), l'Isère (1 767), les Alpes-de-Haute-Provence (1 525) et les Alpes-Maritimes (1 006).



Source : réseau Ongulés sauvages ONCFS/FNC/FDC.

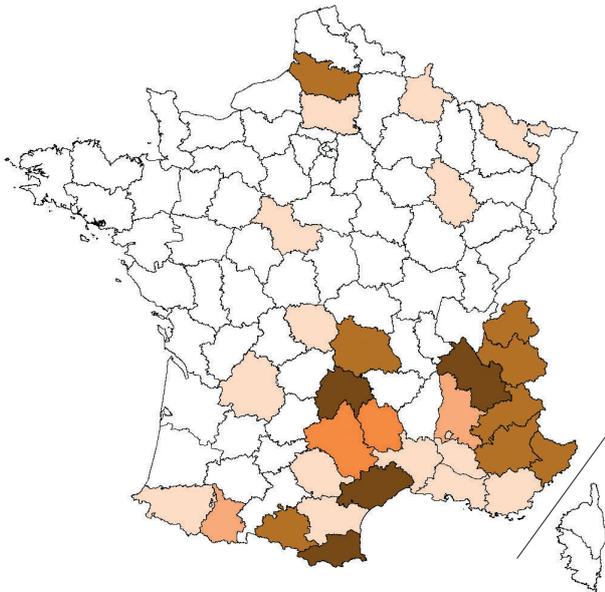
Le mouflon

Ovis gmelini musimon x Ovis sp.

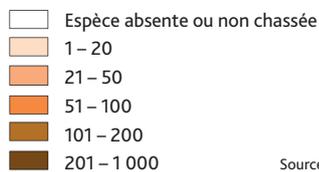


© D. Maillard/ONCFS

Tableaux de chasse départementaux



Réalisations hors parcs et enclos



Source : réseau Ongulés sauvages ONCFS/FNC/FDC.

Total attributions : 4 312
Total réalisations : 3 251
Taux de réalisation : 75,4 %

Apparition (par rapport à la saison précédente) : la Creuse, la Haute-Marne et les Pyrénées-Atlantiques.

Disparition (par rapport à la saison précédente) : l'Aube et la Loire.

En hausse (plus de 10 % d'augmentation des réalisations par rapport à la saison précédente) : le Cantal (+ 63 %), la Haute-Savoie (+ 35 %), les Hautes-Pyrénées (+ 18 %), le Puy-de-Dôme (+ 14 %), l'Aveyron et l'Isère (+ 11 %).

En baisse (plus de 10 % de diminution des réalisations par rapport à la saison précédente) : la Somme (- 24 %), les Alpes-Maritimes (- 23 %) et les Alpes-de-Haute-Provence (- 18 %).

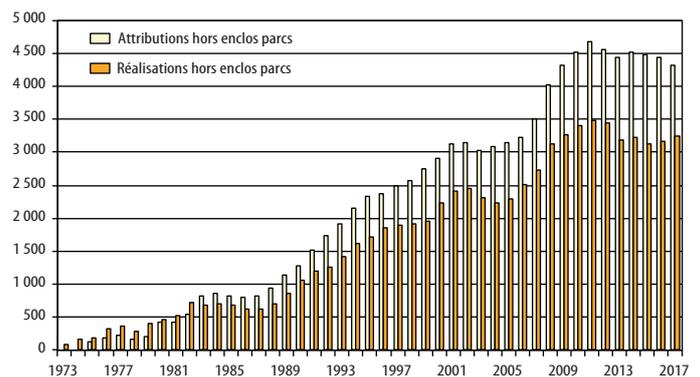
Remarque : pour l'évaluation de ces tendances, seuls les départements pour lesquels les tableaux de chasse étaient supérieurs à 20 têtes ont été retenus.

Évolution annuelle du tableau de chasse national

Les tableaux de chasse sont supérieurs à 200 mouflons dans quatre départements : l'Isère (594), l'Hérault (512), les Pyrénées-Orientales (485) et le Cantal (287).



Progression sur 1 an : + 2,6 %
Progression sur 10 ans : x 1
Progression sur 20 ans : x 1,7



Source : réseau Ongulés sauvages ONCFS/FNC/FDC.

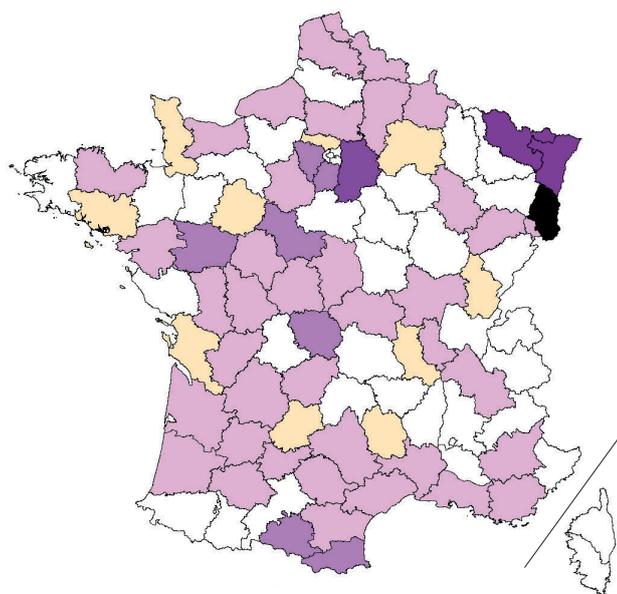
Le daim

Dama dama

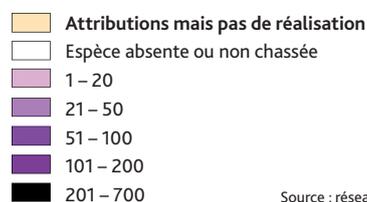


© P. Matzke

Tableaux de chasse départementaux



Réalisations hors parcs et enclos



Source : réseau Ongulés sauvages ONCFS/FNC/FDC.

Total attributions : 3 318
Total réalisations : 1 455
Taux de réalisation : 43,9 %

Apparition (par rapport à la saison précédente) : le Cher, le Gers, l'Hérault, l'Isère, la Loire-Atlantique, le Rhône, la Haute-Saône, la Saône-et-Loire, les Deux-Sèvres et la Vienne.

Disparition (par rapport à la saison précédente) : l'Ain, la Charente-Maritime, l'Eure, la Haute-Garonne, la Loire, la Marne, la Sarthe, les Vosges et l'Yonne.

En hausse (plus de 10 % d'augmentation des réalisations par rapport à la saison précédente) : l'Ariège (+ 48 %), la Moselle (+ 39 %) et le Haut-Rhin (+ 14 %).

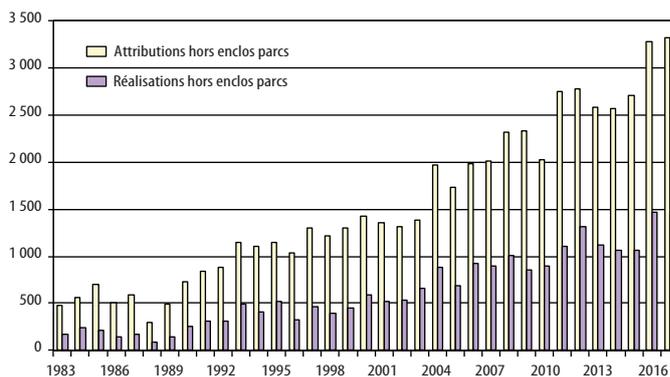
En baisse (plus de 10 % de diminution des réalisations par rapport à la saison précédente) : la Seine-et-Marne (– 41 %), les Pyrénées-Orientales (– 27 %), le Bas-Rhin (– 14 %) et le Loir-et-Cher (– 11 %).

Remarque : pour l'évaluation de ces tendances, seuls les départements pour lesquels les tableaux de chasse étaient supérieurs à 20 têtes ont été retenus.

Évolution annuelle du tableau de chasse national

Les tableaux de chasse sont supérieurs à 50 daims dans quatre départements : le Haut-Rhin (609), le Bas-Rhin (149), la Moselle (104) et la Seine-et-Marne (92).

Progression sur 1 an : – 1,2 %
Progression sur 10 ans : x 1,5
Progression sur 20 ans : x 3,7



Source : réseau Ongulés sauvages ONCFS/FNC/FDC.

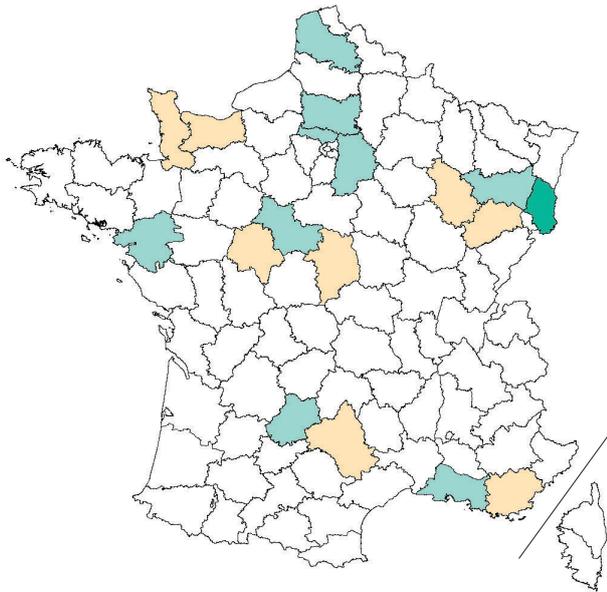
Le cerf sika

Cervus nippon

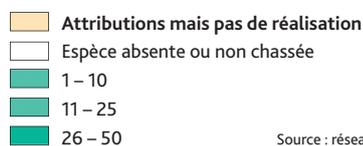


© B. Hamann

Tableaux de chasse départementaux



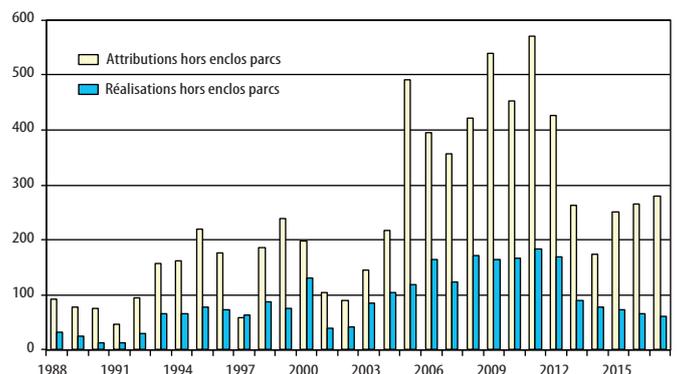
Réalisations hors parcs et enclos



Source : réseau Ongulés sauvages ONCFS/FNC/FDC.

Évolution annuelle du tableau de chasse national

Le tableau de chasse est supérieur à 10 animaux dans un seul département : le Haut-Rhin (34).



Source : réseau Ongulés sauvages ONCFS/FNC/FDC.

Total attributions : 279
Total réalisations : 61
Taux de réalisation : 21,9 %

Apparition (par rapport à la saison précédente) : aucun département.

Disparition (par rapport à la saison précédente) : la Côte-d'Or, l'Isère, la Haute-Marne et la Sarthe.

En hausse : (par rapport à la saison précédente) : le Haut-Rhin (+ 31 %).

En baisse : (par rapport à la saison précédente) : aucun.

Remarque : pour l'évaluation de ces tendances, seuls les départements pour lesquels les tableaux de chasse étaient supérieurs à 10 têtes ont été retenus.

Progression sur 1 an : - 6,2 %
Progression sur 10 ans : x 0,4
Progression sur 20 ans : x 0,7

Pour en savoir plus